

Le Sgen dans la CFDT : Un syndicat dans l'Interpro

Durée 30 mn.

Pourquoi cette priorité et comment elle se décline ?

Entrées :

- Formation syndicale
- Politique de communication
- Développement, syndicalisation
- Elections professionnelles, représentativité
- Dimension générale de notre syndicat

👉 Mes notes :



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

**TROISIÈME CONGRÈS
DU SGEN-CFDT PAYS DE LOIRE
8 & 9 NOVEMBRE 2017, À SAINT-NAZAIRE**

Atelier participatif ④

**Le SGEN dans la CFDT :
Un syndicat dans l'Interpro**



↳ Relations du SGEN avec les autres syndicats de la Fonction Publique :

La révision des politiques publiques a eu des conséquences négatives sur la qualité du service public et sur les conditions de travail des personnels.

Les trois fonctions publiques (territoriale, hospitalière et d'Etat) sont impactées par les annonces des différents responsables politiques qui voient les fonctionnaires uniquement comme un coût là où la CFDT rappelle qu'ils sont une richesse.

Les différents syndicats CFDT de la fonction publique doivent travailler ensemble pour mettre en adéquation effectifs des agents et compétences et missions confiées à la fonction publique, dans l'intérêt des usagers comme des agents.

↳ Loi travail, quelle position et quelle stratégie pour la CFDT :

La CFDT a dénoncé tous les travers de la loi travail et a pu, par son action, faire reculer le gouvernement sur un certain nombre de points : sur la négociation de branche, sur le seuil de déclenchement des plans sociaux, sur le maintien de l'accord collectif dans les entreprises de plus de 20 salariés, sur le maintien du poids des accords de branche dans un ensemble de garanties collectives.

Les militants CFDT, grâce à leur proximité avec les salariés, connaissent le terrain. Ils vont continuer à essayer d'obtenir des résultats par le dialogue social et des actions juridiques.

↳ Flexisécurité, mobilité professionnelle et parcours professionnels dans la fonction publique :

Le protocole PPCR est l'aboutissement de 18 mois de dialogue social. Or des menaces pèsent sur la mise en œuvre de son axe carrière et rémunérations du fait de la situation des finances publiques.

Les personnels ne se sentent pas reconnus dans leurs missions, leurs qualifications et leur engagement. La faible attractivité de la fonction publique est préoccupante.

Une formation tout au long de la carrière est nécessaire. Cette formation doit permettre d'améliorer une mobilité choisie et de prendre en compte les fins de carrière.

↳ retraites ; régimes spéciaux ; les réformes à venir ...

Dans le cadre du PPCR, la CFDT se félicite du transfert d'une partie des primes en points et de la revalorisation des indices qui participent à une augmentation de l'indice des agents et donc de leur pension.

Par ailleurs, le chef de l'Etat envisage de fusionner les 37 régimes de retraite en un seul, identique pour tous, à base de points (droits acquis en fonction des euros cotisés) qui aura pour conséquence un report à 63 ans de l'âge de départ à la retraite sans décote ; certains régimes spéciaux ont beaucoup à perdre. La question de la prise en compte de la pénibilité, de l'espérance de vie, des inégalités hommes-femmes reste posée.